



Journée de formation

Par **Ludivinelou59**, le **14/09/2022** à **12:43**

Bonjour,

Nous devons effectuer avec plusieurs collègues une formation qui se déroule sur notre temps de travail., nous sommes fonctionnaire.br />La formation sera de 7h par jour avec une coupure d'une heure pour le midi , le repas.

La directrice nous a informé que nous devons poser une heure de congé chaque jour car normalement nous faisons 8h par jour au travail.

Est ce normale de poser une heure de congé?

Nous avons sur notre fiche de congé inscrit formation cnfpt et formation non cnfpt à quoi cela correspond?

Par avance merci

Cordialement